

TENNIS CLUB DE LA JUINE SAISON 2022/2023

Début des cours **10 Septembre 2022** - Fin des cours le **17 Juin 2023**



Nom du joueur : Prénom :

Né(e) le :/...../..... à :

Adresse :

Code postale : Ville :

Téléphone : Portable : Courriel :

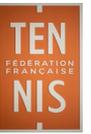
Personne à prévenir en cas d'accident / tuteur legal : Tél

Étape	ADHÉSION CLUB ET LICENCE FÉDÉRALE INCLUSE			Boissy-la-Rivière Ormoy-la-Rivière	
1 Cotisation obligatoire	Baby tennis (2018/2017)		<input type="checkbox"/>	20 €	
	Enfants (2016-2014)		<input type="checkbox"/>	20 €	
	Jeunes (2013-2005)		<input type="checkbox"/>	60 €	
	Étudiants		<input type="checkbox"/>	80 €	
	Adultes (nés en 2004 et avant)		<input type="checkbox"/>	100 €	
Étape	COURS : FORMULE SIMPLE				
2 Cours ECOLE DE TENNIS	Baby tennis (2018/2017)	45 MIN	<input type="checkbox"/>	125 €	
	Enfants (2016-2015)	1h	<input type="checkbox"/>	150 €	
	Jeunes (2014-2005)	1h	<input type="checkbox"/>	170 €	
	COURS : FORMULE 1H30 avec accord du responsable enseignement				
	Jeunes (2014-2005) cours extérieur (samedi)	1h30	<input type="checkbox"/>	205 €	
	Adultes (nés en 2004 et avant) cours extérieur (samedi)	1h30	<input type="checkbox"/>	205 €	
	Adultes / Jeunes cours extérieur et couvert (lundi)	1h30	<input type="checkbox"/>	255 €	
Joueurs confirmés cours extérieur et couvert (mardi)	1h30	<input type="checkbox"/>	255 €		
Étape	COURS SUPPLÉMENTAIRES avec accord du responsable enseignement				
3 (si étape 2 complétée)	1 h 00 (Enfants / Jeunes 2014-2005)		<input type="checkbox"/>	100 €	
	1 h 30 (Jeunes 2014-2005 / Adultes / Confirmées)		<input type="checkbox"/>	165 €	
Étape	DIVERS				
4	Cotisation court couvert <i>Accès libre aux courts couverts de Morigny du 1/10 au 31/3 Réservation obligatoire via Ten'UP</i>	Adultes	<input type="checkbox"/>	Nous consulter	
		Jeunes	<input type="checkbox"/>	40 €	
5	Caution clef accès aux terrains		<input type="checkbox"/>	10 €	
6	Réduction famille à valoir sur les cours seuls : -10% au 3ème / -15 % au 4ème / -20% aux suivants Nom des autres membres du foyer inscrits :			€	
7	Avoir sur la saison précédente (conditions définies avec le bureau)			€	
TOTAL	1+2+3+4+5 (-6 -7 le cas échéant)			€	
8	Certificat médical / attestation (En conserver une copie)		<input type="checkbox"/>		

Le club vous propose des animations et stages pendant toute la saison. Guettez les informations auprès de vos coachs et sur notre page facebook!



TENNIS CLUB DE LA JUINE SAISON 2021/2022



Condition générale d'accès au club

a) Modalités de paiements :

- En espèces
- Par Virement bancaire en 1 seule fois : IBAN FR7610278062390002022140170 BIC CMCIFR2AXXX
- Par chèque à l'ordre du TC de la Juine en 1 ou 3 fois (1 chèque de cotisation + T1/T2/T3 correspondants aux 3 trimestres de cours) Encaissement du 1er chèque de cotisation + premier trimestre début octobre, puis janvier et avril. Autres modalités à valider au cas par cas.
- En coupons sports ou chèques-vacances- si vous n'avez pas encore réceptionné vos chèques ANCV, un chèque de caution du montant de vos chèques sera exigé. Il vous sera restitué à réception de ces derniers.
- Souhaitez-vous une attestation d'inscription au TCJ : oui non
 - Elle vous sera : remise lors d'une permanence envoyée par mail

Nom du payeur : Banque :

Nombre et montant des chèques : T1 : T2 : T3

Espèces : € (reçu en échange) Chèques vacances / montant : €

b) Diffusion identité, image, et autorisation parentale :

- J'autorise le TCJ à utiliser des photos de l'adhérent figurant sur cette fiche pour servir à la communication interne et externe du club. (Site internet, page facebook, journaux municipaux ou locaux par exemple)
- Je n'autorise pas le TCJ à utiliser des photos de l'adhérent figurant sur cette fiche pour servir à la communication interne et externe du club. (Site internet, page facebook, journaux municipaux ou locaux par exemple)

c) Informations générales

- **Réservation** : pour accéder aux terrains du club, une réservation en ligne est obligatoire. Vous pouvez l'effectuer via l'application Ten'UP ou la plateforme ADOC.
- **Cours collectifs** : dans le respect du club et des entraîneurs, les adhérents s'engagent à être assidus aux cours collectifs et à prévenir leur coach au plus tôt en cas d'absence. Les cours collectifs se déroulent sur les installations d'Ormoys la Rivière ET Boissy la Rivière. La date du changement (mi-saison) sera communiquée par les coachs.
L'agenda des cours et activités diverses sera distribué en début de saison par les enseignants. En cas de mauvais temps, nous mettrons tout en œuvre pour que les cours annulés soient remplacés pendant les vacances scolaires, un autre jour en semaine, un dimanche/jours férié ou sous forme de stage. Les modalités seront communiquées au cas par cas par les enseignants.
- **Invités** : pour des raisons d'assurance, seuls les membres du club sont autorisés à pénétrer sur les terrains. Si vous souhaitez jouer avec une personne non adhérente, vous avez à votre disposition un nombre limité d'invitations offerte par le club. Toute invitation supplémentaire pourra être achetée via l'application Ten'Up ou en contactant le bureau du club.
- **Aucun remboursement ne sera possible sur la cotisation « adhésion club »**
- **Aucun remboursement ne sera possible sur les cours collectifs** sauf raison médicale avec certificat médical ayant entraîné un arrêt d'au moins 14 cours. (Le club s'engage pour la saison auprès de ses enseignants)
- **Mini tennis et enfant débutant** : remboursement possible après une période d'essai de 2 cours. Passé ce délai, l'année est due.

Tout dossier incomplet ne sera pas traité. Aucune place ne sera réservée ni aucune licence émise sans dossier entièrement complété (paiement et certificat médical/attestation)

Fait à , le/...../.....

Signature :